

# Conditions Générales de Vente – Location de Gîte

## 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la location du gîte situé à :

**Château de Prax Viel, Lieu dit Prax Viel 11220 Lagrasse**

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

---

## 2. Durée du séjour

Le locataire conclut un contrat par plateforme de location ou directement avec la société Prax Viel Vins et Vacances S.A.S pour une durée déterminée. Il ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

---

## 3. Capacité

La location est prévue pour le nombre maximum de personnes défini dans le contrat de location. Si le nombre de locataires dépasse la capacité indiquée, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires ou appliquer un supplément. Ce refus ne peut être considéré comme une rupture du contrat.

---

## 4. Réservation

La réservation devient ferme lorsque :

- Le locataire a versé un acompte de 30 % du montant total du séjour si le contrat est conclu directement entre le locataire et la société Prax Viel Vins et Vacances S.A.S.
  - Le propriétaire a confirmé la réservation par écrit (email ou courrier).
  - Le propriétaire a confirmé la réservation a travers de plateforme de réservation.
- 

## 5. Paiement du solde

Le solde du séjour doit être réglé :

- à l'arrivée selon les modalités convenues si le contrat est conclu directement entre le locataire et la société Prax Viel Vins et Vacances S.A.S.

Les moyens de paiement acceptés : **virement, chèque, espèces, carte bancaire, chèque de vacances**

---

## 6. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de **HOLD €** est demandé à l'arrivée.

Il est restitué dans un délai maximum de **3 jours** après le départ, déduction faite des éventuelles dégradations ou frais de ménage supplémentaires.

---

## 7. Annulation

### Annulation par le locataire

- Plus de **7 jours** avant l'arrivée : remboursement de l'acompte à hauteur de **100%**.
- Moins de **7 jours** : le montant total du séjour est dû.

### Annulation par le propriétaire

En cas d'annulation par le propriétaire, ce dernier rembourse l'intégralité des sommes versées.

Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée.

---

## 8. Arrivée et départ

- Arrivée : à partir de **16H**
- Départ : avant **11H**

Toute arrivée précoce ou départ tardive doit être signalée.

---

## 9. Utilisation des lieux

Le locataire s'engage à :

- respecter les lieux et le mobilier,
- utiliser les équipements conformément à leur usage,
- ne pas organiser de fêtes sans accord préalable,
- respecter le calme du voisinage.

Le ménage de fin de séjour est : **inclus**

---

## 10. Visiteurs des locataires

Le locataire peut recevoir des visiteurs dans le gîte, sous réserve du respect des règles suivantes :

- Les visiteurs sont autorisés sous l'accord préalable du propriétaire
- Les visiteurs ne peuvent **pas passer la nuit** dans le gîte. Toute personne supplémentaire non déclarée pourra entraîner une facturation additionnelle ou la résiliation immédiate du séjour.
- L'accès à la piscine des visiteurs sont autorisés sous l'accord préalable du propriétaire, selon le nombre total de clients dans les gîtes
- Le locataire est **entièrement responsable** du comportement de ses visiteurs et des éventuels dommages causés par ceux-ci.
- Les visiteurs doivent respecter la tranquillité du lieu, les équipements, ainsi que le voisinage.
- Les rassemblements, fêtes ou événements sont **strictement interdits**.

---

## 11. Animaux

Les animaux sont : **non autorisés sauf animaux avec fonctions spécifiques (guide malvoyant etc)**

---

## 12. Assurance

Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile villégiature.

Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage aux biens personnels du locataire.

---

## 13. Internet et équipements

L'accès Internet est fourni gratuitement.

Le locataire s'engage à ne pas utiliser le réseau à des fins illégales.

---

## 14. Visites du propriétaire

Le propriétaire ou son représentant se réserve le droit de visiter le gîte pendant la location, uniquement en cas de nécessité (maintenance urgente, sécurité, vérification technique).

Sauf urgence, le locataire sera prévenu au préalable et la visite se fera à un horaire raisonnable.

---

## **15. Litiges**

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du lieu de la location.

---

## **16. Protection des données**

Les informations personnelles collectées dans le cadre de la réservation sont utilisées uniquement pour la gestion du séjour et ne sont jamais transmises à des tiers.

---